

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 17 juillet 1874

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (238r, 239v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 17 juillet 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47864>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 juillet 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur un accident mortel survenu à « La Sallière ». Godin estime qu'il est dû à la négligence des victimes. : « Mais j'aime infiniment mieux que le comité de la caisse se préoccupe d'accorder avec justice les secours mérités en pareille circonstance que de s'occuper à ériger en principe que tout ouvrier aurait droit à une pension après 20 ans de travail, sous prétexte qu'on m'aurait entendu dire cela. La sage prévoyance consiste à prévenir le malheur et à le secourir, et non pas à accorder des avantages à ceux qui n'en ont pas besoin. » Godin explique qu'il est absurde de devoir considérer qu'un apprenti engagé à 12 ou 13 ans ait droit à une retraite à l'âge de 33 ans.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Actualité](#), [Décès](#), [Problèmes sociaux](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 17 Juillet 76

Cher Monsieur Grebelz

Tous me demandez ce qui est à faire au sujet du malheur qui vient d'arriver à la fabrique, si je connais ni la situation des familles, ni la véritable cause de l'incident. Un accident véritable est certainement très-déplorable, mais si il est dû à la complète négligence ou au mauvais-voisinage de ceux qui en ont été victimes, la situation des familles se trouve placée dans les conditions de toutes les morts maternelles auxquelles chacun est susceptible.

Mais j'oseme insinuer mieux que le comité de la caisse se préoccupe d'accorder avec justice les secours nécessaires en pareille circonstance, que de s'occuper à ériger en principe que tous ouvriers auraient droit à une pension après 30 ans de travail, dans la prétale qu'on m'aurait entendu dire cela.

La sage prudence consiste à prévenir le malheur avant de le découvrir, et non pas à accorder des avantages à ceux qui n'en ont pas besoin.

Ce que le comité présidé m'auroit entendu dire aurait pour conséquence de faire

qu'un apprendre que je prends
à 19 ou 23 ans aurait droit
à sa retraite à 33 ans.

Je ne pense pas et ne dis
pas des choses aussi peu
réfléchies que celles-là.

Dites au comité qu'il se
préoccupe avec nous de faire
le bien, en que je le prie de
ne pas s'attacher à des
formules et à des distinc-
tions qui ne peuvent être
utiles en elles-mêmes.

Un homme qui a 60 ans,
qui est fort et vigoureux a
plus de motif pour travailler
que un homme de 40 qui
aurait malade et infirme.
Occupons-nous donc de faire
les choses de manière à venir
en aide à ceux qui en ont
besoin. C'est en cela que

consistent la véritable
charité et la véritable
humanité.

Bien à vous

Lardin